

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HILARION**

AVIS PUBLIC

**RE COURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC
AFIN D'EXAMINER LA CONFORMITÉ DES RÈGLEMENTS 445 À 452 AU PLAN
D'URBANISME NUMÉRO 444**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance régulière tenue le 13 septembre 2021, le Conseil a procédé à l'adoption des règlements suivants :
 - Le règlement concernant le plan d'urbanisme numéro 444
 - Le règlement de zonage numéro 445
 - Le règlement de lotissement numéro 446
 - Le règlement de construction numéro 447
 - Le règlement sur les permis et certificats numéro 448
 - Le règlement sur la démolition d'immeubles numéro 449
 - Le règlement sur les dérogations mineures numéro 450
 - Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 451
 - Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 452
2. Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité des règlements 445 à 452 au plan d'urbanisme numéro 444.

Les coordonnées de la Commission municipale du Québec sont :

*Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau – Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3*

3. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours suivants la publication du présent avis.
4. Si la commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement au plan dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité des règlements 445 à 452 au plan d'urbanisme numéro 444.
5. Les règlements numéro 444 à 452 peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité (<https://www.sainthilarion.ca/>) ou au bureau municipal du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00.

Donné à Saint-Hilarion, ce 15^e jour du mois de septembre 2021

**NATHALIE LAVOIE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**